



DÉCLARATION DU CANDIDAT

Je soussigné(e), _____, un(e) candidat(e)
pour le

poste de : _____ (inclure le quartier, le cas
échéant) dans les élections municipales et scolaires 2022 de la Ville de Mississauga :

déclare solennellement que :

1. Je :

- suis âgé(e) d'au moins dix-huit ans;
- suis citoyen(ne) canadien(ne);
- Je possède les qualités requises conformément à la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, la *Loi de 2001 sur les municipalités* et la *Loi de 1990 sur l'éducation* pour être élu(e) au poste pour lequel je suis candidat(e) et l'occuper et aucune loi ne m'interdit de le faire.

Je :

- ne fais pas l'objet d'une interdiction de voter aux élections municipales en vertu de la *Loi de 1996 sur les élections municipales* ou de la *Loi de 1990 sur l'éducation*;
- ne suis pas membre de l'Assemblée, comme prévu dans la *Loi sur l'Assemblée législative*, du Sénat ou de la Chambre des communes du Canada, à moins que je ne fournisse une preuve de ma démission sous une forme satisfaisante pour le secrétaire de la Ville de Mississauga avant 14 h le jour des mises en candidature, le 19 août 2022;
- suis pas inadmissible parce que j'ai été déclaré(e) coupable d'une manœuvre corrompue en vertu du paragraphe 91 (1) de la *Loi sur les élections municipales*;
- ne suis pas inadmissible en raison d'une contravention au paragraphe 88.23 (1) de la *Loi sur les élections municipales* concernant les dépôts financiers inappropriés;
- fonctionnaire au sens de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*, sauf conformément à la partie V de cette Loi.

2. Si je dépose un formulaire de candidature pour le poste de **chef du conseil ou membre du conseil municipal**, en plus de confirmer les déclarations du paragraphe 1 :

Je suis :

- un(e) résident(e) de la Ville de Mississauga;
- propriétaire ou locataire d'un terrain dans la Ville de Mississauga; ou
- le (la) conjoint(e) d'un(e) tel(le) propriétaire ou locataire.

Je ne suis PAS :

- un(e) employé(e) de la Ville de Mississauga, sauf si j'ai pris un congé sans paie;
- un(e) juge à n'importe quel tribunal;
- une personne qui occupe un poste administratif à la Ville de Mississauga;
- un ou une secrétaire, un trésorier ou une trésorière, un ou une commissaire à l'intégrité, un vérificateur général ou une vérificatrice générale, un ou une ombudsman, ou un registrateur ou une registrateure mentionnés à l'article 223.11 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*;
- un enquêteur ou une enquêteuse mentionné(e) dans le paragraphe 239.2 (1) *Loi de 2001 sur les municipalités*;
- un(e) employé(e) fédéral(e) au sens de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, sauf si j'ai respecté et je continue de respecter toutes les dispositions pertinentes de la partie 7 de cette *Loi*.

3. Si je dépose un formulaire de candidature pour le poste de **conseiller scolaire d'un conseil scolaire de district**, en plus de confirmer les déclarations du paragraphe 1 :

Je suis :

- un(e) résident(e) de la zone desservie par le conseil scolaire auquel la candidature s'applique; ou
- propriétaire ou locataire d'un terrain dans la zone desservie applicable; ou
- le (la) conjoint(e) d'un(e) tel(le) propriétaire ou locataire.

Je ne suis PAS :

- un(e) employé(e) d'un conseil scolaire de district, sauf si j'ai pris un congé sans paie;
- secrétaire de la municipalité, trésorier ou trésorière, secrétaire adjoint(e) ou trésorier adjoint ou trésorière adjointe d'une municipalité sauf si j'ai pris un congé sans paie.

Je fais cette déclaration solennelle consciencieusement en la croyant vraie, et en sachant qu'elle a la même validité que si elle avait été faite sous serment et en vertu de la *Loi sur la preuve au Canada*.

Signature du (de la) candidat(e) qui fait la déclaration ci-dessus

Date



Les renseignements personnels figurant sur ce formulaire sont recueillis en vertu de l'autorité de la Loi de 2001 sur les municipalités, chap. 25, et de la Loi de 1996 sur les élections municipales, chap. 32. Ils seront utilisés dans le cadre des élections municipales et scolaires 2022 de la Ville de Mississauga. Ce formulaire, y compris vos renseignements personnels, feront partie des archives publiques et, jusqu'à sa destruction, n'importe qui au bureau du secrétaire de la municipalité peut y accéder. Les questions concernant cette collecte devraient être adressées à l'agent électoral à election.office@mississauga.ca ou au 905 615-3389.